



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur"

MC SWIM CHALLENGE — 2026 —

CLAP DE FIN — 8^e & DERNIÈRE ÉDITION

Nageons pour les enfants
atteints d'un cancer



— 20 JUIN 2026 —
PARC NATIONAL DES
CALANQUES DE MARSEILLE





SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Règlement MC Swim Challenge 2026

Introduction La lecture attentive du présent RÈGLEMENT DÉTAILLÉ du MC Swim Challenge (MC/SC) est obligatoire. L'esprit de cette manifestation sportive de pleine nature est de permettre aux nageurs de s'épanouir et de se dépasser en participant à une ou plusieurs des quatre épreuves de nage en eau libre dans un environnement d'exception au sein du Parc National des Calanques, tout en étant acteur d'une action caritative. Quelle que soit l'issue de ce projet, réalisation ou non de l'événement pour quelques raisons que ce soit (administrative, météorologiques, contraintes sanitaires...), l'organisation s'engage à reverser l'ensemble des bénéfices de l'événement aux associations de lutte contre le cancer pédiatrique choisies. Les nageurs invités sont conscients que la distance de 25 km proposée s'adresse à des nageurs confirmés qui ont déjà l'expérience de la nage longue distance.

1. Dispositions communes aux épreuves

Sous peine de ne pas prendre le départ et pour des raisons d'organisation, il est important de respecter les horaires du planning annoncés sur le site internet, réseaux sociaux et dans le règlement ci-dessous. **Les nageurs se doivent impérativement d'être présents au briefing qui aura lieu avant chaque épreuve.** L'organisation peut s'opposer au départ d'un participant qui ne semble pas être en état de prendre la course.

Le départ a lieu depuis la plage du Bestouan (13260, Cassis), à l'endroit indiqué par l'organisation. Il n'y a pas de faux départ, le non-respect du départ donné peut entraîner une disqualification. Les parcours des épreuves peuvent être modifiés par l'organisation en raison de conditions météorologiques ou de sécurité.

En cas d'abandon volontaire, les concurrents se signaleront au kayak et seront embarqués sur le bateau de sécurité le plus proche. L'organisation pourra, si elle juge qu'un nageur est en danger, si ce dernier ne respecte pas les tranches horaires mises en place par le système de portes, ou n'arrive pas à la plage d'arrivée avant l'heure de fin de course définie, le disqualifier et le faire embarquer sur un bateau de sécurité, même contre sa volonté. A l'arrivée, le nageur devra obligatoirement faire reconnaître nom et son prénom aux organisateurs.



2. Dispositions particulières de l'épreuve :

MC 25 km alpha et beta

Le MC 25 km est un challenge non chronométré dont la philosophie est le dépassement de soi, l'entraide et la solidarité. Cette épreuve, réservée à un nombre maximum de 12 nageurs, se réalisera sous forme de challenge. Les organisateurs du MC/SC formeront des équipes de 6 nageurs créées en relation avec les nageurs, qui s'engageront à rester ensemble durant tout le parcours. Chaque groupe sera suivi par une embarcation non motorisée ainsi qu'un engin motorisé. L'objectif est la réalisation de cette grande distance dans un esprit de dépassement de soi, de coopération, de soutien et d'exemplarité. Les nageurs sont les porteurs d'un projet encore plus grand, le soutien des enfants malades de cancer et de leurs familles. Ils sont conscients que chaque coup de bras permet de faire avancer le soutien à ces derniers. Les nageurs s'engagent à ramasser les déchets rencontrés sur le parcours (ou à les signaler à l'embarcation accompagnante).

Les nageurs doivent être équipés en tenue de nage avant le briefing. Aucun vestiaire ne sera prévu sur la plage du départ. Les nageurs devront **porter le bonnet remis par l'organisation** de la course et devront se faire marquer leur **numéro sur la main**. Le ravitaillement sera organisé tous les 2 kilomètres OU toutes les 30 MIN ou dès qu'un nageur en ressentira le besoin, il pourra demander à être ravitaillé par son embarcation accompagnatrice. Chaque nageur devra fournir son ravitaillement aux bénévoles présents sur l'embarcation motorisée qui suit son équipe. L'eau sera fournie par l'organisation. Tous les emballages doivent être rendus au staff et le non-respect de cette règle entraînera une disqualification. Les nageurs devront se servir en autonomie directement dans leur sac personnel sur leur embarcation accompagnatrice. **Attention : des portes de temps seront mises en place sur le 25 km.** Les nageurs qui au bout de 4h45 n'auront pas dépassé le kilomètre 12.5km, se verront arrêtés par l'organisation. Les dispositions particulières seront détaillées lors du briefing.

LES RESTUBES : Afin de concilier sécurité et liberté de la nage en eau libre, **tous les nageurs du 25 km alpha, bêta seront équipés d'une RESTUBE**. La Restube est composée d'une ceinture avec une petite pochette que vous positionnerez dans votre dos... En cas de problème, vous pourrez tirer sur la ficelle de percussion qui gonflera directement une bouée afin de vous permettre de flotter plus facilement et d'être identifié directement ! Cet outil est un plus que nous jugeons indispensable pour notre course car notre parcours reste atypique et sur ce parcours le hasard n'a pas sa place. La limite de temps total de course est de 10h00.

MC 25 km relais

Le MC 25 km est un challenge non chronométré dont la philosophie est le dépassement de soi, l'entraide et la solidarité. Cette épreuve, réservée à un nombre maximum de 20 nageurs, se réalisera sous forme de challenge. Les organisateurs du MC/SC formeront des équipes de 10 nageurs créées en relation avec les nageurs. Chaque groupe sera suivi par une embarcation non motorisée ainsi qu'un engin motorisé. L'objectif est la réalisation de cette grande distance dans un esprit de dépassement de soi, de coopération, de soutien et d'exemplarité. Les nageurs sont les porteurs d'un projet encore plus grand, le soutien des enfants malades de cancer et de leurs familles. Ils sont conscients que chaque coup de bras permet de faire avancer le soutien à ces



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

derniers. Les nageurs s'engagent à ramasser les déchets rencontrés sur le parcours (ou à les signaler à l'embarcation accompagnante).

Durant l'ensemble du relais, au moins 1 des 10 nageurs doit nager. Si les nageurs le souhaitent, plusieurs relayeurs peuvent nager en même temps. Dans ce cas les nageurs s'engagent à rester ensemble durant tout le parcours

Les nageurs doivent être équipés en tenue de nage avant le briefing. Aucun vestiaire ne sera prévu sur la plage du départ. Les nageurs devront **porter le bonnet remis par l'organisation** de la course et devront se faire marquer leur **numéro sur la main**. Le ravitaillement se fera sur le bateau au moment où les relayeurs ne nageront pas. Chaque nageur devra fournir son ravitaillement aux bénévoles présents sur l'embarcation motorisée qui suit son équipe. L'eau sera fournie par l'organisation. Tous les emballages doivent être rendus au staff et le non-respect de cette règle entraînera une disqualification. Les nageurs devront se servir en autonomie directement dans leur sac personnel sur leur embarcation accompagnatrice. **Attention : des portes de temps seront mises en place sur le 25 km**. Les nageurs qui au bout de 4h45 n'auront pas dépassé le kilomètre 12.5km, se verront arrêtés par l'organisation. Les dispositions particulières seront détaillées lors du briefing.

LES RESTUBES : Afin de concilier sécurité et liberté de la nage en eau libre, **tous les nageurs du 25 km alpha, bêta seront équipés d'une RESTUBE**. La Restube est composée d'une ceinture avec une petite pochette que vous positionnerez dans votre dos... En cas de problème, vous pourrez tirer sur la ficelle de percussion qui gonflera directement une bouée afin de vous permettre de flotter plus facilement et d'être identifié directement ! Cet outil est un plus que nous jugeons indispensable pour notre course car notre parcours reste atypique et sur ce parcours le hasard n'a pas sa place. La limite de temps total de course est de 10h00.

MC 25 km relai pointillé

Le MC 25 km relai pointillé est un challenge non chronométré dont la philosophie est le partage, l'entraide et la solidarité réservée à un nombre maximum de 60 nageurs, il se réalisera sous forme de challenge. Il y aura 1 seule équipe de 60 nageurs qui sera suivie par une embarcation non motorisée ainsi qu'un engin motorisé.

L'objectif est la réalisation de cette grande distance en pointillé, c'est-à-dire que durant certaines portions aucun nageur ne sera dans l'eau. Le tout dans un esprit de partage, de coopération, de soutien et d'exemplarité. Les nageurs sont les porteurs d'un projet encore plus grand, le soutien des enfants malades de cancer et de leurs familles. Ils sont conscients que chaque coup de bras permet de faire avancer le soutien à ces derniers. Les nageurs s'engagent à ramasser les déchets rencontrés sur le parcours (ou à les signaler à l'embarcation accompagnante).

Les nageurs doivent être équipés en tenue de nage avant le briefing. Aucun vestiaire ne sera prévu sur la plage du départ. Les nageurs devront **porter le bonnet remis par l'organisation** de la course et devront se faire marquer leur **numéro sur la main**. Le ravitaillement se fera sur le bateau au moment où les relayeurs ne nageront pas. Chaque nageur devra fournir son ravitaillement et ses repas aux bénévoles présents sur l'embarcation motorisée qui suit son équipe. L'eau sera fournie par l'organisation. Tous les emballages doivent être rendus au staff et le non-respect de cette règle entraînera une disqualification. Les nageurs devront se servir en autonomie directement dans leur sac personnel sur leur embarcation accompagnatrice.

Nous souhaitons faire du relai pointillé un événement familial permettant à chacun de s'épanouir et de s'engager pour une même cause en toute sécurité.



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les enfants présents sur le relais pointillé seront **AVEC ou SANS MATÉRIEL (palmes, masques, tubas, planches, frites...)**. L'âge minimum d'inscription est de 6 ans. Le challenge est pensée de la manière suivante : De la même façon que lors d'un combat contre la maladie en pédiatrie la présence d'un adulte (parents, grands-parents, familles, amis...) est indispensable au quotidien..

En effet, **un adulte référent accompagnera OBLIGATOIREMENT chaque enfant**. Afin d'augmenter la sécurité du défi, les adultes seront munis par l'organisation d'un flotteur.

DOCUMENTS AUTORISATIONS :

- Attestation des parents de capacité physique
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la nage.
- Attestation de responsabilité civile.

En inscrivant votre enfant au MC SWIM CHALLENGE vous validez une autorisation de prise vue et de droit à l'image.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas valider cette autorisation veuillez nous en informer par mail à : mcswimchallenge@gmail.com

3. Equipement des nageurs

Sur le 25 km, chaque nageur a l'obligation de porter le bonnet fourni par l'organisation. Sont permis : pince nez, combinaison, bouchons d'oreilles, bouée de sécurité individuelle. Dans les catégories palmes uniquement : Le port de palmes, port de masque, le port du tuba sont autorisés. Sont interdits : les plaquettes, pulls boy, gilet de sauvetage, gants, toutes aides extérieures ou/ et motorisées...

4. Inscriptions

Chaque nageurs à reçu une invitation par mail contenant également un lien d'inscription. Tous les nageurs n'ayant pas complété l'inscription avant le 13/06/2026 ne pourra pas participer à cette édition en tant que nageur.

Les inscription sont gratuites

- Les nageurs ne possédant pas de licence FFN, FFSS, FFESSM devront justifier d'une assurance Responsabilité civile.

5. Certificat Médical

Pour la participation au MC Swim Challenge vous devez présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la nage en mer et en compétition de moins d'un an au 13/06/2026.

6. Sécurité et Assurances



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur"

L'organisateur dispose de moyens de secours permettant de suivre les concurrents tout au long de la course. Le directeur de course se réserve la possibilité d'annuler la course en cas de mauvaises conditions météo ou si la sécurité des nageurs est mise en cause. Il se réserve également la possibilité de procéder à la modification du parcours. En cas d'incident pendant l'épreuve, le nageur devra déclencher sa bouée RESTUBE de sécurité et devra signaler toute demande d'assistance en levant le bras. Si un nageur abandonne ou est disqualifié, il devra obligatoirement monter sur un bateau d'encadrement de la course. La manifestation est couverte par un contrat de responsabilité civile souscrit auprès de la compagnie d'assurance MAIF, n° police 3257231 T. Les nageurs ne possédant pas de licence FFN, FFSS, FFESSM devront justifier d'une assurance Responsabilité civile. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident immédiat ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à l'épreuve, et en cas de vol. En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- avoir pris connaissance du « RÈGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter.

7. Droit à l'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation « MC Swim Challenge », sur tout support y compris pour les projections éventuelles. Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leur nom, prénom et adresse.

8. Environnement

Dans un souci de protection de l'environnement, aucun déchet ne peut être abandonné. Le ravitaillement personnel est autorisé à la condition d'être signalé à l'inscription et numéroté. En cas de non-respect, le nageur pourra être disqualifié. Les organisateurs s'engagent à faire du tri sélectif le jour de la course et à mettre à disposition des participants des poubelles différenciées par type de déchets. Dans le cadre d'une démarche de développement durable, aucun sac plastique ne sera fourni aux nageurs pour leurs affaires personnelles. Une étiquette identifiée avec le nom et le prénom du nageur sera fournie lors de l'arrivée du nageur à la plage du Bestouan et devra être accrochée à votre sac personnel par vos soins. Les nageurs s'engagent à ramasser les déchets rencontrés sur le parcours (ou à les signaler à l'embarcation accompagnante).



SIRET : 50979748600024 - Agrément Ministère Jeunesse et Sport 2558 S/08 - Label Ecole Nationale de Sauvetage Affiliée sous le n°5135 à la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SAUVETAGE et de SECOURISME (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE) "Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15638.13 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur"

9. Protocole sanitaire spécifique lié au Covid-19 réservé aux bénévoles et organisateurs

Tous les participants s'engagent à respecter les règles en vigueur aux moments de l'évènement. Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront répartis sur l'ensemble du village, sur les bateaux en cas de protocole sanitaire imposé par l'Etat.

10. Modification du parcours ou annulation par l'organisation

La décision d'annuler l'une ou l'autre des épreuves ou de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques ou pour toutes autres raisons indépendantes des pouvoirs de l'organisation (Ex : recommandations liées à l'épidémie de Covid-19...), peut être prise à tout moment par les organisateurs. La décision finale sera prise le samedi 20 juin 2026 à 8h00. Ces décisions pourront être évolutives durant la journée en cas d'évolution météorologique préjudiciable pour la sécurité des nageurs. Les concurrents devront se soumettre à l'ensemble des dispositions du responsable des épreuves.

En cas d'annulation de la course par l'organisation : En cas d'annulation de la course L'organisation propose un report des courses le 27 juin 2026

En cas d'annulation l'organisation s'engage à reverser l'ensemble des bénéfices des inscriptions nageurs aux associations de lutte contre le cancer pédiatrique choisies.

A titre indicatif, les limites météorologiques courantes sont les suivantes :

- Vent : Est, Sud, S-E : 40km/h max. // Vent Nord et Ouest : 30 km/h max
- Température de l'eau : inférieure à 14 °.

11. Handisport

Les courses sont ouvertes aux nageurs handisports munis de leur licence et d'un certificat de nage en mer sur longue distance en compétition. La personne concernée doit prévenir l'organisateur de la nature de son handicap afin d'anticiper une organisation adaptée.

12. Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire de remise des prix se tiendra sur la centre municipal d'activité mer de la Pointe Rouge à Marseille approximativement à partir de 19H00 le samedi 20 juin 2026 (Ces horaires peuvent être modifiés en cas de retard). Des lots seront remis au premier nageur ambassadeur aura récolté le plus de dons en leur nom. L'ensemble des nageurs seront remerciés.

13. Sportivité

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie. En particulier, les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité constatée entraînera la disqualification immédiate du nageur.